

Tout travail mérite salaire

Installés depuis presque trente ans à Dudelange, les ateliers Kräizbiërg accueillent aujourd'hui 23 personnes handicapées dans leur école et 96 dans leurs différents ateliers. Hier et aujourd'hui, l'établissement ouvre ses portes au public afin de présenter ses activités.

■ «Nous accueillons des personnes handicapées physiquement ou qui présentent un handicap associé, c'est-à-dire un handicap qui résulte de leur handicap physique», explique Tom Bellion, directeur des ateliers Kräizbiërg.

Ainsi, 23 personnes sont accueillies au sein de l'école de l'établissement. «Il faut qu'elles aient achevé leur cursus scolaire minimum. Nous préparons ces jeunes à une activité professionnelle, qui, pour la plupart d'entre eux, se déroulera dans des ateliers protégés», ajoute le directeur. Les classes sont formées en fonction du type d'activité exercée. «La prise en charge est très individuelle», précise M. Bellion.

Trois départements

En fonction de la formation qu'elle aura choisie, la personne handicapée rejoint ensuite un des trois départements des ateliers Kräizbiërg. «Il y a le département *multiprint*, qui comprend l'imprimerie, la sérigraphie et le multimédia, le département artisanat avec la poterie, le jardinage et la création d'objets en bois ou en papier mâché par exemple, et le département des prestations de services qui propose notam-



Au département des prestations de services des ateliers Kräizbiërg, les travailleurs handicapés effectuent diverses tâches de conditionnement

(Photo: Nicolas Bouvy)

ment l'emballage de produits», énumère Lucien Franck, chargé de la direction des ateliers. Pendant toute la journée, un service médical assure les soins nécessaires aux travailleurs, âgés de 19 à 55 ans. «Car on ne parle pas ici d'«occupation», mais bien de «travail», insiste Tom Bellion.

«Nous ne sommes pas peu fiers de rappeler que nous avons été le seul atelier protégé au Luxembourg qui, depuis vingt ans, paie un salaire à ses employés, à sa-

voir le salaire social minimum. Et cela pour valoriser le travail et l'effort de la personne handicapée. Le 12 septembre 2003, ce principe a été généralisé à tous les ateliers protégés conventionnés du Luxembourg.» Selon le directeur, attribuer un salaire à une personne handicapée est pour elle un véritable «vecteur d'intégration». Il y a trois ans, l'établissement a ainsi eu la satisfaction de fêter le départ de sa première pensionnée. Les ateliers

Kräizbiërg offrent également un centre de jour qui accueille douze personnes gravement handicapées ne pouvant entrer dans le processus de production des ateliers.

Afin de découvrir toutes leurs activités ainsi que les productions des travailleurs handicapés, les ateliers accueillent encore aujourd'hui le public, de 13 à 18 heures, route de Zoufftgen à Dudelange.

■ Anne-Sophie Rihm